

FORMATION B – AAC

Tarif BAUGÉ TTC

FORFAIT 20 H

FORFAIT AAC 20 Formation Initiale

Avant toute formation, vous effectuez l'évaluation qui vous permettra de déterminer le volume horaire approximatif qui vous sera nécessaire pour atteindre les 4 étapes de la formation

Un contrat est alors établi, et si à la fin de la formule, le niveau n'est pas requis, un avenant est signé pour la prise des leçons à l'unité, ou pour la péremption du contrat.

FORMULE	TARIF
20 Heures	1 160,00 €



La formule comprend :

- Les frais de dossier,
- Les frais d'inscription,
- L'évaluation de départ,
- Une présentation à l'examen théorique,
- Une présentation à l'examen pratique,
- Cours et tests de code illimités sur une durée d'un an, suivi personnalisé, code sur internet ou prêt de DVD domicile etc...
- 20 heures de conduite
- Le kit pédagogique + le livre de code
- L'heure de sécurité routière (la Flèche)

Règlement en 3 fois :

35 % à l'inscription	400 €
35 % à la 1 ^{ère} leçon	400 €
30 % à la 10 ^{ème} leçon	360 €

TARIFS UNITAIRES BAUGÉ :

PRESTATIONS	TARIFS TTC
Frais de dossier et d'inscription	70 €
Kit pédagogique (y compris le livret)	28 €
Test d'évaluation (règlement le jour même)	39 €
Forfait code lan (cours et tests)	200 €
Kit conduite supervisée	15 €
Frais de présentation code	50 €
Livre de code (compris dans la formule)	12 €
Cahier de tests	12 €
Frais de reprise de dossier pour examen pratique B/2 et plus	85 €
Frais de reprise de dossier B/0	45 €
Leçon de conduite l'heure	38 €
Frais de présentation à l'examen pratique	60 €
L'heure de sécurité routière	15 €
Voiture automatique (1'heure)	38 €
Rendez-vous pédagogique (1 h de conduite + 2 h en salle)	80 €
Rendez-vous Préalable avec accompagnateurs (2 heures)	76 €
L'heure de vérification	38 €

Pour l'AAC

En plus de la formation initiale (Formule 20 heures), il faut prévoir 2 heures de conduite Rendez-vous préalable avec les accompagnateurs et les 2 rendez-vous pédagogiques.

Leçon en sus des 20 heures et autres prestations à régler au fur et à mesure. (Selon tarif en vigueur).

CONDUITE ACCOMPAGNEE

Après s'être inscrit dans une auto-école, l'apprenti conducteur doit se former, et réussir l'examen de code. Il doit suivre une formation initiale de 20h minimum de conduite (une évaluation de départ déterminera plus précisément le nombre d'heures de formation).

La dernière heure de conduite se fait en présence des accompagnateurs. A cette occasion, le moniteur expliquera quel doit être leur rôle pendant la phase de conduite accompagnée.

A l'issue de cette formation initiale, l'apprenti conducteur circule pendant un an minimum avec son (ou ses) accompagnateur (s) pour atteindre 3000 kms. Les accompagnateurs doivent être âgés de 28 ans révolus et avoir obtenu leur permis depuis plus de 3 ans. L'assureur doit en être informé par une lettre avenant.

Pendant cette période, il sera amené à suivre 2

Rendez-vous Pédagogiques (RVP), un six mois après la fin de formation initiale (FFI), le deuxième maximum deux mois avant l'examen du permis de conduire.

Un Rendez-vous Pédagogique se compose d'1 heure de conduite qui permet d'évaluer le niveau de l'élève, et de 2 heures en salle avec d'autres apprentis conducteurs et leurs accompagnateurs pour évoquer les différents problèmes rencontrés et faire le point sur différents thèmes du code de la route.

Après le 2nd Rendez-vous Pédagogique et en

fonction du niveau de l'apprenti conducteur, ce dernier est amené à effectuer quelques heures de leçons de conduite afin de se préparer à l'examen du permis de conduire.

Stage code possible pendant les vacances scolaires A RESERVER

(La Flèche)

Nouveau code sur le web
Avec PREPA CODE
plus de 60 séries



BAUGÉ

Ecole de conduite agréée

N°E0204907730

44 rue Victor Hugo
49150 Baugé

Bureau 02.41.823.852

Stéphanie: 06.81.01.93.47

Vincent: 06.12.20.49.15

www.j-b-formation.fr

LA FLÈCHE

Ecole de conduite agréée

N° E0207202040

3. Place Thiers

72200 La Flèche

Bureau 02.43.450.007

Jacky Bodin 06.11.28.17.17

bodin.jacky@wanadoo.fr

www.j-b-formation.fr

JACKY BODIN FORMATION

*Toute une organisation à
votre disposition avec :*

Une équipe :

Jeune et dynamique

Des moniteurs spécialisés...

HORAIRES DE BUREAU

BAUGÉ

Mercredi 17 h 00 à 18 h 00
Vendredi 18 h 00 à 18 h 30

LA FLÈCHE

Lundi 14 h 00 à 18 h 00
Mardi 14 h 00 à 18 h 30
Mercredi 14 h 00 à 18 h 30
Vendredi 14 h 00 à 18 h 30
Jeudi 14 h 00 à 18 h 30
Samedi 10 h 00 à 12 h 00
14 h 00 à 16 h 00

SEANCES DES COURS THEORIQUES ET DES TESTS

BAUGÉ

Mercredi 18 h 00 à 20 h 00
Vendredi 18 h 30 à 20 h 00

LA FLÈCHE

Mardi 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi 14 h 00 à 16 h 00
Vendredi 19 h 00 à 20 h 30
Samedi 14 h 00 à 16 h 00

PIECES A FOURNIR :

- 4 photos d'identité Norme ISO/ISO 19794-5 en couleur ;
 - Une photo copie de l'A.S.S.R. 2^{ème} niveau pour les jeunes nés à partir du 1^{er} janvier 1988 ;
 - 1 carnet de timbres - poste à 0,58 € ;
 - 1 photocopie de la carte d'identité ou du passeport RECTO VERSO ;
 - La photocopie de l'attestation de recensement ;
 - OU La photocopie du certificat individuel de participation à l'appel de la défense (journée militaire) ;
 - Un acompte de 400 €, pour toute inscription.
- (Excepté les inscriptions pour le permis à 1€ par jour)
- Pour l'AAC l'exemple de lettre avenant complété par l'assureur.



PERMIS 1€ par Jour
Garantie Financière
n° 10 110 54594.